

## RANDONNÉE À PIED

### AU FIL DU TEMPS

- **DISTANCE** 7,5 km
- **TEMPS/DURÉE** 2h30
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 143 m
- **DÉPART** Place du Palais de Mortagne au Perche, à 45 km au nord-est d'Alençon par la N 12

### BALISAGE

→ jaune

### DIFFICULTÉS !

- Passage dans un pré en **4**
- Traversée de la D 8 avant **5**
- Parcours sur la D 282 en **6**

## POINTS D'INTÊRETS



© JE Rubio



© JE Rubio

### EN CHEMIN

- Mortagne-au-Perche (classée « Petite Cité de Caractère® ») : crypte Saint-André, cloître du couvent Saint-François, hôtels particuliers, manufacture de bougies Cire Trudon
- Loisé : église et lavoir

### DANS LA RÉGION

- Forêt domaniale de Réno-Valdieu (arbres remarquables)
- La Chapelle-Montligeon : basilique Notre-Dame
- Soligny-la-Trappe : abbaye de la Trappe
- La Véloscénie (voie verte)
- Nocé : manoir et domaine de Courboyer

### INFORMATIONS TOURISTIQUES

#### Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

[www.ornetourisme.com](http://www.ornetourisme.com)

[www.randonnee-normandie.com](http://www.randonnee-normandie.com)

Retrouvez le circuit en ligne :



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -  
édition 2025 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**  
C.Photo de la couverture : © Adobe stock, D. Commenchal

# JE RAND'ORNE

DANS LE PERCHE

## AU FIL DU TEMPS

**DISTANCE** 7,5 km - **DURÉE** 2h30 - **NIVEAU** Assez facile

**DÉPART** MORTAGNE AU PERCHE



DISTANCE 7,5 km - DURÉE 2h30 - NIVEAU Assez facile

# PAS À PAS

- 1 De la Place du Palais descendre la rue du Fort et à droite la rue du Mail. Traverser la rue de Paris sur le passage piéton à gauche, la suivre à droite et prendre la rue Marguerite de Lorraine à gauche. Dépasser l'ancien couvent et descendre les marches.
- 2 Emprunter le sentier à gauche, puis la rue Saint-Jean à droite. Avant le pont, tourner à droite dans la rue des Tanneries. Elle vire à gauche et monte. En haut, prendre la rue du Val à droite. Elle longe la vallée en balcon.
- 3 Au croisement du Val-Aufray, monter par la route à gauche. Elle devient chemin. Après 400 m, s'engager à droite sur le chemin herbeux bordé de haies. Il franchit le vallon et remonte.
- 4 En haut, entrer dans le pré (**attention ! présence d'animaux : bien refermer la barrière !**) passer la chicane et continuer le chemin. Prendre la route à droite. Elle vire à droite puis, au Gros-Chêne, descend à gauche. Poursuivre tout droit la descente. En bas, emprunter la C1 à gauche. Longer la D 8 par la gauche, la traverser (**prudence !**), s'engager rue Saint-Germain et dépasser l'église.
- 5 Au lavoir, prendre à gauche le chemin du Bief et passer le tunnel sous l'ancienne ligne de chemin de fer. Au Moulin-du-Pré, continuer en face par le chemin des Parcs-Fanés. Virer deux fois à droite, emprunter le tunnel et poursuivre par la route qui serpente.
- 6 En face, continuer par la D 282 sur 100 m en utilisant le côté gauche de la route (**attention ! pas de visibilité dans le virage à droite : très grande prudence !**). Monter par la route à gauche vers Les Grouas. Entrer dans Mortagne par la rue Croix-de-Son. Longer le cimetière et l'école Bignon. Tourner à gauche dans la rue Saint-Lambert puis à droite dans la ruelle des Cochers. Traverser la rue des Quinze-Fusillés vers la droite et suivre la rue du Tribunal à gauche. Elle ramène au point de départ.

